Concours de fin d'année : lecteurs, à vos plumes!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **11 (1981)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829732

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours de fin d'année

Lecteurs, à vos plumes!

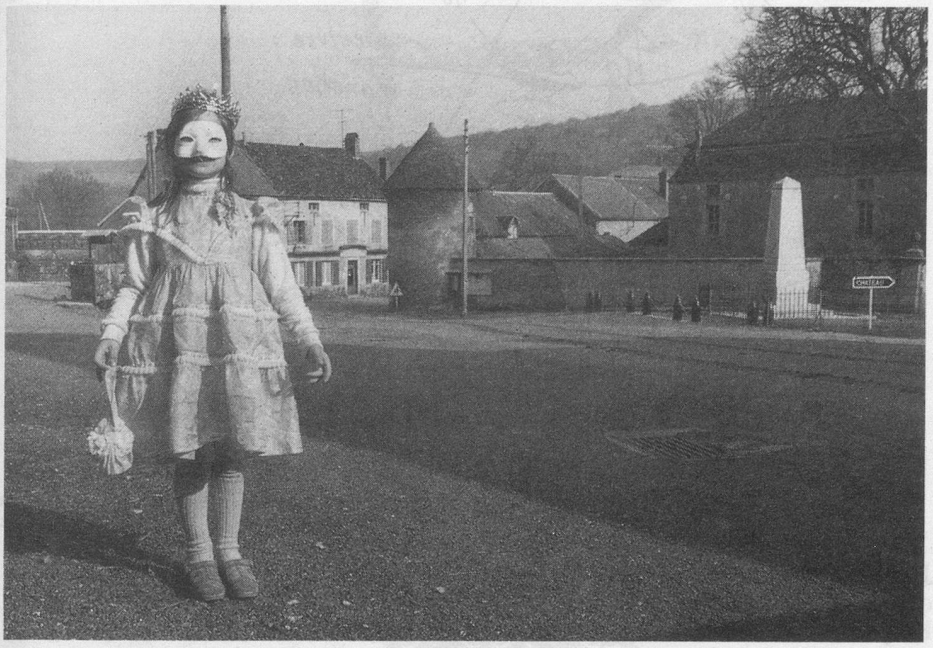

Cette photo insolite et pleine de poésie a été prise sur le vif, au mois de février, dans un petit village de Bourgogne: sur le vif, c'est-à-dire sans aucune préparation. Dans ce vieux village nous avons rencontré une bien curieuse fillette... Alors, amis lecteurs, armez-vous d'un stylo et imaginez une petite histoire en **15 lignes.** Que vous inspire, que vous suggère cette rencontre devant un beau château?

Un prix en espèce récompensera les meilleures réponses.

Veuillez adresser vos 15 lignes à la Rédaction d'«Aînés», case postale 2633, 1003 Lausanne, **jusqu'au 20 novembre 1981.** Les meilleures réponses seront publiées dans le n° 1/82, ainsi que les noms des lauréats.

(Photo Y. Debraine)

Les trésors de Jean-Pierre Cuendet

L'entier postal est un document de correspondance, sur lequel l'affranchissement est déjà imprimé ou gravé et que l'on achète comme tel. Le meilleur exemple est la carte que l'on pouvait se procurer en glissant de la monnaie dans des machines, ou directement par carnets entiers.

Les premières cartes postales ayant officiellement circulé par les postes vers 1869, sont toutes des entiers comportant l'affranchissement déjà imprimé. On ne connaît que très peu d'entiers illustrés sur l'autre face.

En 1900, l'Union postale universelle fêta son jubilé et, comme le siège était à Berne, nos PTT éditèrent une série de timbres à Fr. —.05, —.10 et —.25 sans très grande valeur actuelle, mais recherchés par les philatélistes parce que les planches gravées servant à leur impression présentèrent des défauts. C'est ainsi que, pour chacun de ces trois timbres, il existe des dizaines et des dizaines de variations recherchées.

Les PTT imprimèrent également en grand nombre des entiers selon le même dessin du Jubilé, qui permirent d'intéressantes contrefaçons humoristiques, comme en font foi les illustrations ci-dessous.

Cette carte «entier postal» est absolument normale, éditée à l'occasion du jubilé de l'Union postale universelle. De couleur verte, sa valeur était de 5 centimes et elle suffisait pour la correspondance en Suisse. Celui à 10 centimes était de couleur rouge et était utilisé pour le courrier à destination de l'étranger ou pour de la correspondance intérieure spéciale: recommandés, recouvrements, etc. avec un affranchissement complémentaire.

Il s'agit là d'un pastiche du sigle UPU, que l'on trouvait également sur les timbres. Las de voir toujours le même dessin, un artiste imagina un dessin légèrement persifleur, avec la légende: «Du cor postal la Suisse est lasse. Et lui préfère la contrebasse».
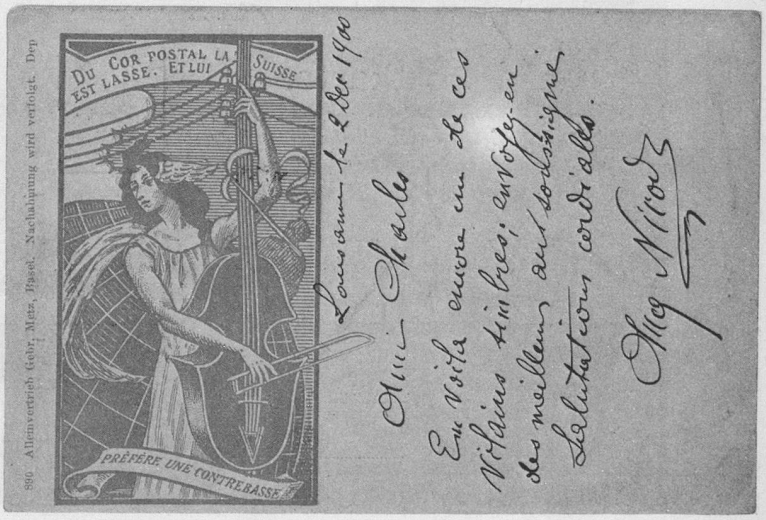
Ce n'était pas méchant, bien au contraire. Simplement, les PTT tiquèrent à juste titre, car ce dessin n'avait pas valeur d'affranchissement, mais certains fonctionnaires s'y trompèrent et laissèrent passer ces cartes non affranchies.